



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 82668

Texte de la question

M. Jean-Paul Anciaux attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la démographie médicale notamment en milieu rural. En effet, la situation de la médecine générale dans les territoires ruraux est très préoccupante. Dans les années à venir, l'accès à une médecine de proximité de qualité sera extrêmement compliqué dans la plupart des cantons ruraux, comme c'est notamment le cas dans certains cantons de la troisième circonscription de Saône-et-Loire où la démographie médicale est en baisse. Dans certaines communes, les médecins qui souhaitent prendre leur retraite ne trouvent pas de successeurs. Ce constat soulève de légitimes préoccupations en termes d'offre médicale à la population. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement envisage des mesures concrètes pour remédier à cette situation et permettre ainsi de garantir à tous, et sur tout le territoire, l'accès à une véritable médecine de proximité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Anciaux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82668

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7186

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)